



VILLE DU LOCLE

LES BRENETS SAUT DU DOUBS

Présentation du

Budget 2022

et du

Plan financier et des tâches 2023-2025

Conférence de presse – 17.11.2021

Le Locle
Qualité de vie

Présentation divisée en deux parties :

I. Budget 2022

II. Plan financier et des tâches 2023-2025

I. Budget 2022

Vue d'ensemble (CHF)	Comptes 2016*	Comptes 2018*	Comptes 2020*	Budget 2021	Budget 2022	
Compte de résultats						
	Revenus**	-79 121 656	-80 954 184	-75 879 479	-73 481 921	- 75 272 426
	Prél. réserve pol. conj.	- 1 000 000	-	- 2 006 550	- 3 880 000	-
	Dissolution réserve Prévoyance.ne					
+	Charges**	83 434 786	81 831 778	80 875 575	81 318 722	81 166 617
=	Résultat total	3 313 130	877 594	2 989 546	3 956 801	5 894 191
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>						
Compte des investissements (PA)						
	Dépenses	8 373 028	7 080 472	5 631 054	12 493 000	11 625 500
+	Recettes	- 171 076	- 801 148	- 915 412	- 3 792 600	- 3 250 000
=	Investissements nets	8 201 953	6 279 324	4 715 643	8 700 400	8 375 500
=	Investissements nets sans nouvelle STEP	8 201 953	6 263 705	4 179 090	6 960 400	6 635 500

*Montants cumulés pour Le Locle et Les Brenets

**Sans tenir compte des imputations internes

Contexte de l'élaboration du budget 2022

1. **Déficit présent jusqu'en 2025 au minimum, mais tendance à la diminution constatée**
2. **Endettement en augmentation avec l'accumulation des déficits et le montant des investissements, notamment la construction de la nouvelle STEP**

L'amélioration du budget 2022 par rapport au précédent est la combinaison d'une stabilisation des charges et d'une augmentation des recettes

Poursuite de la limitation de l'endettement en réduisant au maximum les dépenses d'investissements

- Pas de grands projets d'investissements prévus à moyen terme (hormis la nouvelle STEP)
- Limitation à un important chantier routier par année

Budget 2022 : **Déficit Fr. 5'894'191.-**

Charges

Diminution globale de Fr. 152'105.- par rapport au budget 2021 (sans imputations internes)

Charges de personnel : -170'964.-

- Application de la baisse du taux de cotisation de la caisse de pensions : Fr. -406'000.-
- Indexation des salaires : Aucune indexation. L'inflation de mai 2020 à mai 2021 est de 0.6 point, mais compensée par la déflation non appliquée en 2021 (reste en réserve 0.8 point).
- Attribution de l'échelon 2022 : Fr. +320'000.-
(L'échelon 2020, qui avait été bloqué, est abandonné : confirmation de l'économie de Fr. 295'600.-)

Charges (suite)

Biens, services et marchandises : Fr. -202'657.-



Evolution maîtrisée des charges par un examen attentif par le Conseil communal des domaines relevant de sa compétence

Intérêts passifs : Fr. -188'470.-



Hausse du niveau d'endettement : +4.5 millions prévus en 2022 ...
... mais les taux sont toujours très bas pour les renouvellements d'emprunts

Amortissements : Fr. -119'320.-



Cette baisse reflète la politique d'investissements moins marquée ces dernières années

Charges (suite)

Seule augmentation de charges à relever :

Les charges d'attribution aux fonds : Fr. 508'460.-

- ↳ Résulte de la bonne marche des affaires prévisible au Bureau d'observation (BO) du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)
- ↳ Si la reprise post-Covid se confirme, un bénéfice de Fr. 451'069.- pourra être attribué à la réserve du BO-COSC

Revenus

- Augmentation globale de 2.1 millions par rapport au budget 2021 (sans tenir compte du prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle en 2021 et des imputations internes)
- Cette augmentation ne concerne pas les recettes fiscales qui s'inscrivent en diminution
- Hausse de différentes recettes, en particuliers :
 - Dividende et réévaluation des actions Viteos
 - Dédommagements pour l'entretien des routes
 - Facturation du bureau d'observation COSC

Revenus (suite)

Revenus fiscaux : Fr. -253'360.- par rapport au budget 2021

Correspond au niveau des comptes 2020

Personnes physiques : +0.1 million

- Mais en baisse de 1 million par rapport aux comptes 2020 en raison de
 - La suite des effets de la réforme fiscale
 - La baisse fiscale de 6 points pour les contribuables brenassiers

Personnes morales : -1.2 million

- Supérieurs aux comptes 2020 de 0.6 million
- Dégradation due au Covid connue après l'élaboration du budget 2021 ... le budget 2022 tient compte d'une légère reprise par rapport à la situation 2020.

Travailleurs frontaliers : +0.8 million

- Estimation revue en fonction de la réalité 2021 ... l'effet pandémie n'a pas été aussi important que prévu
- Anticipation d'un développement d'emplois au Locle (zones Saignoles et Col-des-Roches)

Revenus (suite)

Augmentation du produit de la facturation : +0.8 million

En particulier :

- Produit des observations du BO-COSC : +0.5 million
- Produit de la taxe déchets : +0.2 million
- Remboursement de salaires enseignants par l'Etat : +0.1 million (habituellement non budgété)

Revenus financiers en augmentation : +0.8 million

En particulier :

- Dividende Viteos estimé à 5% au lieu de 4% : +0.2 million
- Réévaluation des actions Viteos : +0.5 million

Revenus (suite)

Revenus de transfert en augmentation : +0.3 million

En particulier :

- Participation de la Confédération à l'entretien de la H20
 - Les portions de route H20 entretenues par la commune sont dédommagés à hauteur de Fr. 170'000.-

- Participation communale sur la taxe véhicule : Fr. +120'000.-
 - quote-part à la taxe véhicule de 3% pour les communes suite à l'entrée en vigueur dès 2020 de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP)

Budget 2022 : **Déficit Fr. 5'894'191.-**

Investissements bruts 2022 : Fr. 11'625'500.-
Investissements nets 2022 : Fr. 8'375'500.-

- Le budget 2022 intègre une partie de la STEP : Fr. 1'740'000.-
- Sans cela, investissements nets à hauteur de Fr. 6'635'000.-
- Le mécanisme de frein à l'endettement est respecté
- Rationalisation de la masse des investissements, sans projet de grande ampleur financière, sauf la mise aux normes de la piscine
- En principe, réalisation d'un seul gros projet de réfection de route (Rue du Collège en 2022)

Budget 2022 : **Déficit Fr. 5'894'191.-**

Crédits d'engagement bruts prévus au budget 2022 :

- Construction nouvelle STEP : Fr. 3'000'000.- (déjà voté)
- Agrandissement du bureau d'observation du COSC : Fr. 1'930'000.- (déjà voté)
- Réfection rue du Collège, aménagement complet : Fr. 1'000'000.-
- Remplacement des filtres à la piscine : Fr. 1'000'000.-
(5 millions au total sur 3 ans, sera «financé» par le préfinancement du site du Communal)

Crédits d'engagement bruts prévus au budget 2022 (suite) :

- Rénovation du Centre d'accueil des Calame: Fr. 500'000.-
(patrimoine financier, mise aux normes pour location à l'OFROU)
- Mise en conformité des arrêts de bus : Fr. 200'000.-
(déjà voté, solde de Fr. 300'000.- en 2023)
- Plan de stationnement : Fr. 150'000.-
(solde de Fr. 100'000.- en 2023 et 2024)
- Etude de stabilisation du centre-ville : Fr. 140'000.-
(déjà voté, solde de Fr. 60'000.- en 2023)

II. Plan financier et des tâches 2022-2025

Le PFT est établi chaque année pour les 3 ans suivant le budget. Il n'est pas l'avenir mais une projection d'une réalité attendue d'ici 2025 sur la base de nos connaissances actuelles.

La projection porte sur trois axes :

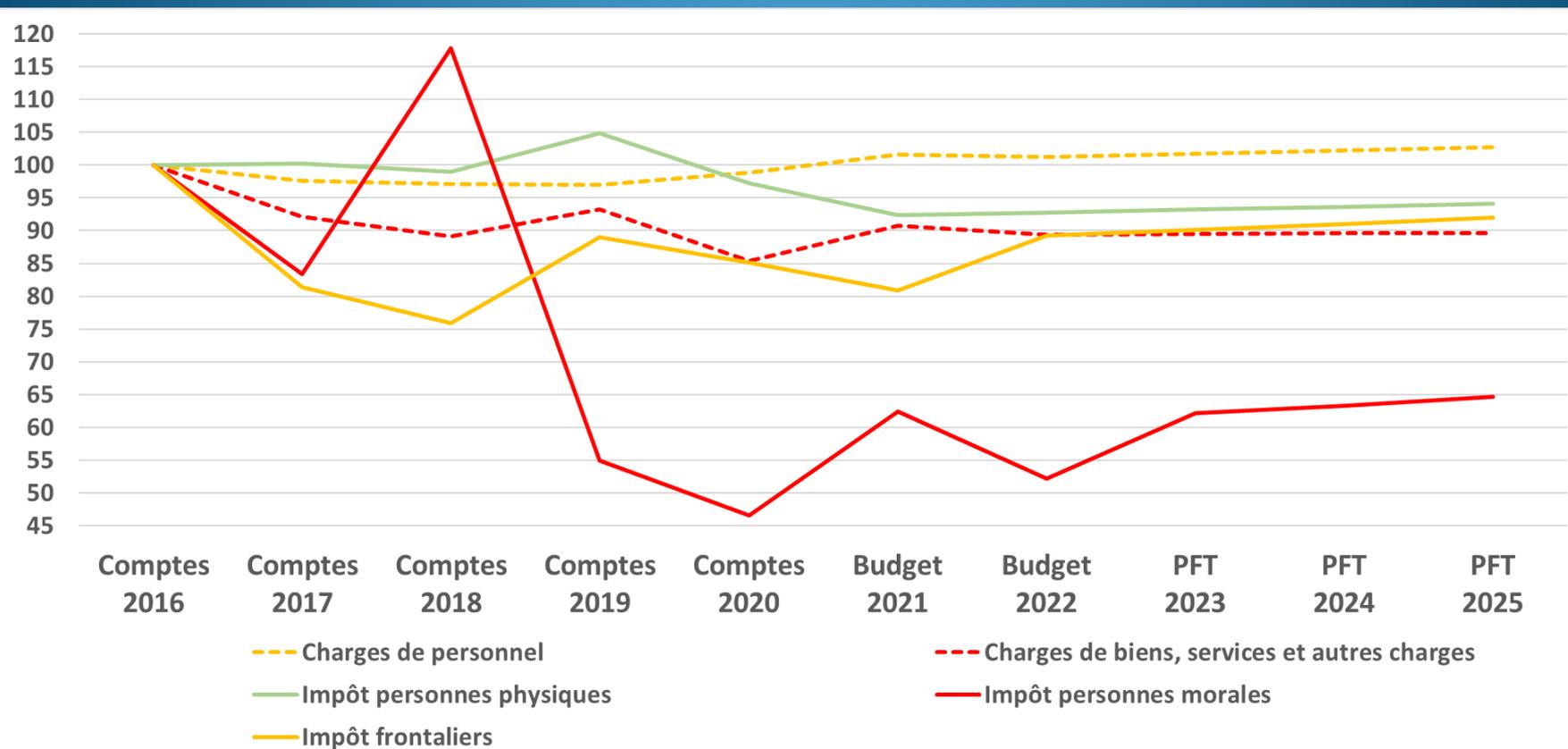
1. L'évolution du compte de résultats
2. L'évolution du compte des investissements
3. L'évolution du niveau de la fortune et de la dette

Vue d'ensemble (CHF)		Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Compte de résultats					
	Revenus*	- 75 272 426	- 77 185 930	- 77 911 530	- 78 415 930
	Prél. réserve pol. conj.	-	-	-	-
+	Charges*	81 166 617	81 143 013	81 345 900	81 711 259
=	Résultat total	5 894 191	3 957 083	3 434 370	3 295 329
<i>(-) excédent de revenus / (+) excédent de charges</i>					
Compte des investissements					
	Dépenses	11 625 500	19 839 000	21 627 000	20 065 000
+	Recettes	- 3 250 000	- 6 744 000	- 8 272 000	- 6 537 000
=	Investissements nets	8 375 500	13 095 000	13 355 000	13 528 000
=	Investissements nets sans nouvelle STEP	6 635 500	6 655 000	6 139 000	6 258 000
Fortune et dette					
Fortune nette au 31 décembre		62 733 191	58 776 107	55 341 737	52 046 408
Dette au 31 décembre, sans nouvelle STEP		150 457 403	154 900 763	158 562 174	162 289 149
Dette au 31 décembre, avec nouvelle STEP		152 997 403	163 880 763	174 758 174	185 755 149

**Sans tenir compte des imputations internes*

Conclusion graphique... ou comment concilier l'évolution des charges et des revenus

Evolution relative /comptes 2016 = 100



Budget 2022 : Déficit Fr. 5'894'191.-
Investissements nets : Fr. 8'375'500.-

Conclusion

- Ces dernières années, stabilisation des charges, mais chute des recettes
→ Création d'un déséquilibre structurel
- Budget 2022 déficitaire :
 - Impact des effets des réformes fiscales personnes physiques et morales
 - Action à entreprendre au niveau politique pour la reconnaissance des difficultés des Montagnes
- Perspectives 2022-2025 :
 - Accumulation de déficits si rien n'est entrepris
 - Compensation des charges géo-topographiques à pérenniser et renforcer !
 - Importance de poursuivre le développement des zones industrielles
 - Renforcer l'attractivité résidentielle
- Rationalisation des investissements pour garantir un entretien adéquat des infrastructures existantes
→ Renoncement aux gros projets dans le contexte actuel (... hors STEP)



Le Locle
Urbanisme horloger Inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO

Le Locle
Qualité de vie